



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET D'ÉLEVAGE DE VOLAILLES THIEFFRAIN

Troyes, le 27 mars 2023

En mai 2021, la SARL MARISY a déposé auprès des services de l'État une demande d'autorisation environnementale afin d'exploiter deux bâtiments pour la production de 90 000 volailles destinées à la consommation, sur la commune de Thieffrain.

Après l'instruction du dossier, à l'issue de plusieurs enquêtes et consultations, dont une consultation du public du 19 septembre au 20 octobre 2022, le Conseil Départemental des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) réuni le 22 mars dernier, sous la présidence de Mathieu ORSI, secrétaire général de la préfecture, a émis un avis favorable.

A la suite de cet avis favorable, Cécile DINDAR, préfète de l'Aube, signera prochainement l'arrêté d'autorisation environnementale d'exploitation.

L'ensemble des services de l'État mobilisés assurera un suivi attentif régulier des conditions d'exploitation, du respect du bien-être animal et de l'environnement.

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

 @prefet10  @Prefetaube  aube.gouv.fr

 @Prefet_10  Préfecture de l'Aube